

Bruxelles, le 24 juin 2022 (OR. fr, en)

Dossier interinstitutionnel: 2022/0166(COD)

10535/22 ADD 1

CODEC 972 AGRI 285 AGRILEG 103 AGRISTR 44

NOTE POINT "A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Conseil
Objet:	Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1305/2013 en ce qui concerne une mesure spécifique destinée à apporter un soutien temporaire exceptionnel au titre du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) en réaction aux conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie (première lecture)
	- Adoption de l'acte législatif
	 Décision de déroger au délai de huit semaines prévu à l'article 4 du protocole n° 1 sur le rôle des parlements nationaux dans l'UE
	= Déclaration

Déclaration de la Slovaquie

Nous remercions la Commission européenne d'avoir présenté un règlement modificatif concernant un soutien exceptionnel au titre du Feader en réaction à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et nous remercions également la présidence d'avoir assuré ce processus législatif. Pour qu'une assistance de ce type puisse produire ses effets, il est nécessaire de mettre en place une vérification automatique du respect des conditions. Nous notons qu'il revient aux États membres de le faire.

10535/22 ADD 1 eau/TF/ms 1

GIP.INST FR